

*Initiatives ministérielles*

être fiers de leurs hommes et de leurs femmes qui servent dans le golfe.

Comme nous le savons, près de 1700 hommes et femmes des Forces canadiennes participent à l'effort multinational. Quelque 950 d'entre eux appartiennent au corps expéditionnaire, et 570 autres personnes sont requises pour le déploiement de dix-huit CF-18 et le personnel de soutien connexe. Les deux éléments que nous avons déployés sont placés sous le commandement du commandeur Ken Summers, dont le quartier général interarmées de force opérationnelle relève directement du chef de l'État-major de la Défense, ici à Ottawa, de sorte que nos forces ne jouent pas d'autre rôle que ceux dont le gouvernement a convenu. Les dispositions tactiques concernant l'intégration des membres des Forces canadiennes au contingent multinational ont été prises pour le corps expéditionnaire canadien et les CF-18.

Comme tous les députés le savent, le déploiement du corps expéditionnaire canadien a été annoncé par le premier ministre le 10 août. Les préparatifs terminés, les navires ont traversé l'Atlantique, la Méditerranée et enfin, le 16 septembre, le canal de Suez. Le corps expéditionnaire, qui a commencé à patrouiller dans les zones désignées du golfe Persique le 1<sup>er</sup> octobre, a pu utiliser les installations portuaires de Bahreïn et des Émirats arabes unis.

Le déploiement des dix-huit CF-18 du 409<sup>e</sup> Escadron, basé à Baden-Soellingen, a été annoncé par le premier ministre, le ministre de la Défense nationale et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 14 septembre. Ces avions, qui sont basés au Qatar, effectuent des patrouilles aériennes défensives au-dessus de zones désignées du golfe Persique depuis la mi-octobre. Le 409<sup>e</sup> Escadron sera bientôt remplacé par le 416<sup>e</sup> Escadron de Cold Lake, où je suis allée la semaine dernière.

Le corps expéditionnaire canadien et l'escadron de CF-18 font partie de l'effort multinational ayant pour but de contrer d'autres actes d'agression par l'Irak et de garantir la stricte application de l'embargo décrété par les Nations Unies. Comme je l'ai fait observer auparavant, l'appui du Canada n'a pas fait défaut dans cette entreprise. À un moment donné, les navires et avions canadiens ont participé à la surveillance et à l'interception de presque 1 000 navires pour garantir le succès des sanctions contre les navires marchands qui desservent l'Irak. Ils ont en outre pris part à un certain nombre d'arraisonnements, qui se sont heureusement tous déroulés sans

incident. En outre, notre escadron de CF-18 a pu accroître au besoin le nombre de ses patrouilles quotidiennes et a été appelé à survoler des régions dangereuses du golfe Persique.

Tous les Canadiens peuvent se féliciter de la compétence et du professionnalisme avec lesquels les Forces canadiennes ont contribué à faire respecter l'embargo commercial, limité quoique efficace, décrété par les Nations Unies. Ce qui est particulièrement frappant, c'est la rapidité avec laquelle nos effectifs se sont adaptés à des circonstances très difficiles. Non seulement ils se sont faits au climat extrêmement rigoureux du golfe Persique, mais nos marins et nos pilotes ont reçu un appui extraordinaire du personnel des Forces armées qui a réussi, grâce à l'énorme travail qu'il a fourni tant au Canada et en Allemagne que dans le Golfe, à organiser et à soutenir avec créativité les opérations aériennes et maritimes dans cette région.

Bref et pour citer le rapport du comité multipartite qui s'est rendu là-bas:

En somme, nous accordons les meilleures notes au contingent canadien dans le Golfe. Il contribue avec compétence à la tradition d'excellence du Canada dans la promotion internationale de la cause de la paix.

Je tiens à dire aussi à quel point nous touche l'appui des très nombreux Canadiens de tout le pays, des écoliers aux gens d'affaires, qui nous ont écrit ou téléphoné pour nous dire qu'ils sont de tout coeur avec les hommes et les femmes que nous avons envoyés dans le Golfe et pour lesquels cet appui compte énormément.

La sécurité du Canada dépend aussi d'un ordre international stable. C'est pourquoi notre politique étrangère et de défense a toujours prévu un engagement général à promouvoir la paix et la sécurité internationales. Au fil des années, nous avons poursuivi de diverses façons trois objectifs quant aux dispositifs de défense collective et aux opérations multilatérales de maintien de la paix. Le dossier du Canada est exceptionnel à cet égard et nous en sommes très fiers.

Toutefois, l'engagement du Canada à l'égard de l'ordre international implique et exige également un engagement à l'égard de la sécurité et la défense collectives, pour lesquelles des Canadiens ont combattu en Europe, au cours des deux guerres mondiales, et en Corée. À partir de 1945, le Canada a participé à l'établissement d'un système de sécurité collective dans le cadre duquel l'Europe était la première ligne de défense. Les engagements en question nous ont appris que la sécurité inté-